



Société anonyme au capital de 38 591 068,25 euros
Siège social : 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris
410 910 095 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE	4
2.	ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE	4
	2.1. Recherche et développement	4
	2.2. Gouvernance	7
	2.3. Financement.....	8
3.	INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.....	8
	3.1. Examen des comptes et résultats	8
	3.2. Trésorerie disponible.....	8
4.	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE	9
	4.1. Risques financiers.....	9
	4.2. Risques liés à l'activité de la Société	9
	4.3. Risques juridiques et réglementaires.....	10
	4.4. Assurance et couverture des risques	10
	4.5. Litiges.....	10
5.	ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	10
	5.1. Principaux investissements pour l'avenir, politique de financement à venir	10
	5.2. Évènements significatifs depuis la clôture de la période.....	11
	5.3. Principales communications de la Société durant le 1er semestre et post-clôture .	11
6.	PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	11
7.	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2023.....	12
	BILAN CONSOLIDE	12
	ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	13
	ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	17
	ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE.....	18
	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	19
	NOTE 1 : BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS	19
	NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
	NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES (IFRS 8)	20
	NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20
	NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION	20
	NOTE 6 : ACTIFS COURANTS.....	21
	NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22
	NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES.....	22
	NOTE 9 : PASSIFS NON COURANTS.....	28

NOTE 10 : PASSIFS COURANTS	30
NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	31
NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER	32
NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION	32
NOTE 14 : PARTIES LIEES	32
NOTE 15 : ÉVENEMENTS POST-CLOTURE	32
8. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	33

Ce rapport est établi en application de l'Article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des Articles 222-4 à 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et des dispositions des Articles L.232-7 par. 3 et R 232-13 du Code de commerce.

1. PREAMBULE

Valerio Therapeutics (anciennement Onxeo) est une société de biotechnologie française au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action sans équivalents dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR – DNA Damage Response).

La réponse aux dommages de l'ADN est constituée d'un réseau de voies cellulaires qui détectent, signalent et réparent les lésions de l'ADN. Des protéines surveillent l'intégrité de l'ADN et peuvent activer des points de contrôle du cycle cellulaire et des voies de réparation en réponse aux lésions, afin de prévenir la génération de mutations potentiellement délétères. Appliqué à l'oncologie, ce nouveau domaine de recherche vise à affaiblir ou bloquer la capacité des cellules tumorales à réparer les dommages subis par leur ADN, soit naturellement, soit sous l'effet de traitements cytotoxiques. Les cellules tumorales sont en effet beaucoup plus dépendantes des mécanismes de réparation de leur ADN que les cellules saines, du fait de leur prolifération incontrôlée.

La Société se concentre sur le développement de composés novateurs first-in-class ou disruptifs (internes, acquis ou sous licence) depuis la recherche translationnelle jusqu'à la preuve de concept clinique chez l'homme, un point d'inflexion créateur de valeur et attrayant pour de potentiels partenaires.

Valerio Therapeutics est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris.

Le portefeuille de la Société s'appuie sur platON™, la plate-forme des ADN leurres thérapeutiques de Valerio Therapeutics.

PlatON™ est la plateforme de chimie des ADN leurres thérapeutiques de Valerio Therapeutics, dédiée à la génération de nouveaux composés innovants destinés à enrichir le portefeuille de produits de la Société.

Le portefeuille de la Société comprend :

- AsiDNA™, un produit first-in-class interférant avec la réparation des cassures de l'ADN tumoral, basé sur un mécanisme de leurre agoniste, sans équivalent dans le domaine du DDR, qui pourrait notamment permettre de lutter contre la résistance des tumeurs. AsiDNA™ est en cours de développement clinique dans plusieurs essais, en association avec des inhibiteurs de PARP ou en association avec la radiothérapie.
- VIO-01 (anciennement OX425), le deuxième composé de platON, est un nouvel agoniste leurre DDR à forte activité antitumorale. Il produit également de multiples effets immunostimulants en activant la voie STING. VIO-01 fait actuellement l'objet d'un développement préclinique en vue d'une demande d'IND.

La Société est convaincue de l'important potentiel thérapeutique de sa technologie d'ADN leurres et de l'innovation disruptive qu'elle représente, qui pourrait ouvrir la voie à un nouveau paradigme de traitement du cancer.

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

2.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2.1.1. AsiDNA™

AsiDNA™ est un produit *first-in class* du domaine du DDR. Il interfère avec la réparation de l'ADN tumoral par un mécanisme de leurre agoniste très original, issu notamment des travaux de recherche de l'Institut Curie.

Le produit est composé d'un fragment d'ADN double brin qui se comporte comme un fragment d'ADN tumoral endommagé. Il détourne et séquestre des protéines clés pour la réparation de l'ADN tumoral (mécanisme de leurre), puis les hyperactive (mécanisme d'agoniste). AsiDNA™ induit ainsi une inhibition de la réparation de l'ADN et un épuisement des voies de réparation de la cellule tumorale qui poursuit néanmoins son cycle de réplication, mais avec un ADN endommagé, ce qui conduit à la mort cellulaire. AsiDNA™ vise spécifiquement les cellules tumorales et de fait présente un profil de sécurité très favorable chez l'homme observé dans trois études cliniques de phase 1/1b.

Contrairement aux thérapies dites « ciblées » qui inhibent une protéine ou une voie spécifique, comme les inhibiteurs de PARP (PARPi), AsiDNA™ n'inhibe pas une ou plusieurs protéines de réparation mais au contraire les hyperactive, désorganisant de ce fait la cascade de réparation dans son ensemble. Ainsi, il ne provoque pas de mécanismes de résistance, auxquels sont confrontés l'ensemble des thérapies ciblées utilisées aujourd'hui en oncologie. Cette résistance conduit à une perte d'efficacité et donc à des échecs thérapeutiques après plusieurs cycles de traitement.

Il s'agit d'un facteur de différenciation très fort qui permet d'envisager son utilisation en combinaison avec d'autres agents endommageant l'ADN tumoral comme la radiothérapie et la chimiothérapie, ou encore en association avec des inhibiteurs d'une voie de réparation spécifique comme les PARPi ou d'autres thérapies ciblées, pour accroître leur efficacité, notamment en abrogeant la résistance à ces traitements, sans accroître la toxicité.

La Société a poursuivi au premier semestre 2023 le développement clinique d'AsiDNA™.

En matière de développement préclinique

Valerio Therapeutics a présenté le 9 mars 2022 de nouvelles données précliniques confirmant la pertinence de l'association d'AsiDNA™ avec des inhibiteurs de PARP (PARPi) dans des modèles tumoraux avec une voie de réparation par recombinaison homologue active (HRP), lors du congrès ESMO Targeted Anticancer Therapies. Bien que les inhibiteurs de PARP aient montré des bénéfices significatifs chez les patients cancéreux présentant une réparation par recombinaison homologue déficiente (HRD), ils ne montrent aucune efficacité ou une efficacité très limitée dans les tumeurs présentant une réparation par recombinaison homologue active (HRP). Les données présentées par Valerio Therapeutics soulignent l'opportunité thérapeutique d'associer AsiDNA™ avec les PARPi dans les tumeurs HRP pour surmonter la résistance intrinsèque ou acquise en situation clinique.

Lors du Congrès annuel de l'ACR (American Association for Cancer Research) organisé du 8 au 13 avril 2022, la Société a présenté de nouvelles données précliniques confirmant les capacités d'AsiDNA™ à protéger de la toxicité des traitements anticancéreux et à lutter contre la résistance tumorale :

- Dans le cadre de la collaboration avec le Pr. Gilles Favre (Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse), il a été démontré qu'AsiDNA™ a empêché l'émergence de résistances aux inhibiteurs de tyrosine kinase dans plusieurs modèles d'addiction oncogénique, ce qui souligne l'opportunité thérapeutique d'associer AsiDNA™ aux inhibiteurs de tyrosine kinase (TKI) pour surmonter la résistance dans un contexte clinique.
- Par ailleurs, dans le cadre de la collaboration avec le Pr. Marie Dutreix (Institut Curie), des expériences sur des modèles in vivo et in vitro ont montré le potentiel d'AsiDNA™ à protéger les cellules saines de la toxicité de plusieurs traitements anticancéreux. En effet, lorsqu'il est associé à différents traitements anticancéreux (carboplatine +/- paclitaxel en traitement de longue durée, radiothérapie, doxorubicine, inhibiteurs de PARP), AsiDNA™ active sa cible nucléaire uniquement dans les cellules en cours de division, tout en préservant les cellules saines non proliférantes. De plus, dans certaines cellules saines proliférantes, AsiDNA™ induit un arrêt de leur division ou booste leur activité de réparation de l'ADN, les protégeant ainsi des effets toxiques des traitements anti-cancer.

En matière de développement clinique

Le 30 juin 2022, la Société a annoncé que la Food and Drug Administration (FDA) a approuvé la demande initiale d'Investigational New Drug (IND) pour AsiDNA, son candidat médicament « first-in-class ». Il s'agit de la première IND déposée par Valerio Therapeutics aux Etats-Unis depuis l'initiation des opérations aux Etats-Unis (avril 2022).

Cette décision a permis à la Société d'initier un essai multicentrique de phase 1b/2 pour évaluer l'innocuité et l'efficacité d'AsiDNA en association avec l'inhibiteur de PARP Olaparib chez des patients atteints de cancer épithélial de l'ovaire, de cancer du sein et de cancer de la prostate métastatique résistant à la castration, qui ont progressé malgré un premier traitement par inhibiteurs de PARP. La Société a lancé cet essai clinique en décembre 2022 dans 3 sites cliniques aux États-Unis.

L'étude de phase 1b/2 aux États-Unis est actuellement en cours, 1 patient a été recruté dans l'étude. Il est prévu de poursuivre le recrutement dans la phase d'escalade de dose jusqu'au troisième trimestre 2023, de convoquer un comité de surveillance de la sécurité (*Safety monitoring committee*) pour examiner les données et identifier le dosage pour l'expansion.

Par ailleurs, Valerio Therapeutics a poursuivi durant le semestre le soutien à deux études lancées par des investigateurs conduites en collaboration avec deux centres de recherche académique d'excellence en oncologie :

- L'essai de phase 1b/2 Revocan évaluant l'ajout d'AsiDNA™ pour lutter contre la résistance aux inhibiteurs de PARP dans le traitement de maintenance de 2^{ème} ligne du cancer de l'ovaire en récurrence. Gustave Roussy est le promoteur de cette étude. Le rythme de recrutement a été plus lent que prévu 2022 - 15 patients ont été enrôlés dans cette première partie de l'étude ; la première analyse intermédiaire de 10 patients a été réalisée au premier semestre 2023, montrant un taux de contrôle de la maladie (DCR) de 70 %, une réduction globale du pourcentage de CA125 (marqueur tumoral) chez les patients qui ont répondu, ce qui sert de preuve de concept du traitement avec AsiDNA™.
- L'essai de phase 1b/2 évaluant AsiDNA® en combinaison avec la radiothérapie dans le traitement du gliome de haut grade récurrent chez l'enfant, une indication dont le pronostic est particulièrement sombre. L'Institut Curie est le promoteur de cette étude, qui bénéficie d'une subvention du programme européen Fight Kids Cancer. La Société a annoncé le traitement d'un premier patient en août 2022. 7 patients ont été recrutés dans cette première partie de l'étude, mais aucune donnée n'a encore été divulguée.

2.1.2. Plateforme platON® et famille OX400

PlatON® est une plateforme de chimie permettant de construire de nouvelles molécules au moyen de trois composants : l'oligonucléotide (un fragment double brin d'ADN), un lien entre les deux brins pour assurer la stabilité du fragment, et un vecteur visant à favoriser la pénétration cellulaire (une molécule de cholestérol dans le cas d'AsiDNA®). Valerio Therapeutics dispose avec platON® des moyens d'enrichir son portefeuille de candidats médicaments très innovants tout en capitalisant sur son expertise et la connaissance accumulée dans le domaine des mécanismes de réparation de l'ADN depuis plusieurs années.

Après AsiDNA®, premier composé issu de platON®, la société a conçu une famille de nouveaux composés dénommée OX400 à partir de sa plateforme d'ADN leurres. Basés sur la technologie exclusive de leurre agoniste de Valerio Therapeutics, la famille OX400 se positionne à la fois sur le domaine de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR) en agissant comme un ADN leurre pan-DDR, et sur celui de l'immuno-oncologie en stimulant l'immunité innée anti-tumorale.

Bénéficiant d'un mécanisme d'action original de leurre agoniste comme tous les composés issus de platON®, la famille OX400 n'induit pas de résistance de la tumeur au traitement, ce qui représente une claire différenciation par rapport aux thérapies ciblées comme les inhibiteurs de PARP. Enfin, tout comme AsiDNA®, la famille OX400 n'a pas d'activité sur les cellules saines, ce qui devrait lui conférer un profil de tolérance favorable en clinique.

Au cours du premier semestre 2023, la Société a poursuivi l'optimisation de la famille de leurres d'ADN pan-DDR OX400 pour améliorer son action sur les protéines de réparation, impliquée dans la cascade de réparation de l'ADN tumoral, et son activation de la réponse immunitaire antitumorale via la voie cGAS-STING.

2.1.3. VIO-01

VIO-01 est un ADN leurre pan-DDR ciblant plusieurs protéines et voies de réparation. VIO-01 est issu de la famille OX400 et représente le candidat médicament le plus optimal sélectionné pour entrer en développement préclinique. VIO-01 piège plusieurs protéines DDR inhibant différentes voies de réparation de l'ADN. VIO-01 atteint le noyau et agit comme un leurre pour plusieurs enzymes de réparation de l'ADN. Il présente une résistance accrue aux nucléases et une stabilité plasmatique.

En matière de développement préclinique

Valerio Therapeutics a présenté de nouvelles données précliniques confirmant l'effet ADN leurre pan-DDR de VIO-01 et la forte activité antitumorale dans les modèles tumoraux indépendamment du statut de réparation par recombinaison homologue le 19 avril 2023, lors de la prestigieuse réunion annuelle de l'American Association for Cancer Research (AACR). Bien que les inhibiteurs de PARP aient montré des bénéfices significatifs chez les patients atteints de cancer avec un déficit dans la voie de réparation par recombinaison homologue (HRD), ils ne montrent pas d'efficacité ou une efficacité très limitée dans les tumeurs avec une voie de réparation par recombinaison homologue active (HRP). Les données présentées par Valerio Therapeutics soulignent l'intérêt thérapeutique de VIO-01 dans les tumeurs HRP et HRD pour surmonter la résistance intrinsèque ou acquise dans le contexte clinique.

La société a présenté de nouvelles données précliniques confirmant la capacité de VIO-01 à abroger plusieurs voies de réparation de l'ADN et à induire une létalité synthétique induite par le médicament, sans avoir besoin d'un traitement combiné :

- VIO-01 se lie à plusieurs protéines DDR, telles que PARP1 (voie de réparation des cassures simple brin, SSBR), KU70/80 (voie de réparation des jonctions non homologues, NHEJ), complexe MRN (protéines RAD50 et NBS1 - voie HRR), complexe MSH2/MSH3 (voie de réparation des erreurs d'appariement, MMR) avec une affinité élevée et de manière dépendante de la dose, entraînant une abrogation de la réparation des cassures simple brin et double brin. Dans le même ordre d'idées, et grâce à une évaluation complète du transcriptome global, le traitement par VIO-01 a entraîné une diminution notable des voies de réparation par excision de base (BER), du NHEJ et de la réparation de l'excision du nucléotide (NER) dans les deux lignées cellulaires HRP et HRD.
- De plus, VIO-01 provoque l'activation du système immunitaire et des réponses inflammatoires dans les cellules du cancer de l'ovaire. Par conséquent, VIO-01 a montré une cytotoxicité élevée pour de multiples cellules cancéreuses indépendamment de leur statut HR. L'activité de VIO-01 était spécifique aux cellules tumorales, tout en épargnant les cellules saines, ce qui n'est pas le cas de PARPis.
- Dans la ligne des résultats in vitro, VIO-01 a produit une efficacité antitumorale in vivo dans différents modèles de tumeurs HRP et HRD, associée à des réponses de cellules T ciblant les tumeurs.
- Ces effets in vivo intéressants ont été induits par un profil ADME/PK favorable, montrant un temps de résidence durable de VIO-01 dans les tumeurs (jusqu'à une semaine après le traitement), couplé à un détournement clair du foie et à une clairance sanguine rapide, garantissant une toxicité minimale.

Parallèlement à ces études, des études toxicologiques permettant l'obtention d'une IND ont été réalisées afin d'identifier la dose la plus élevée non sévèrement toxique permettant d'identifier la dose de départ pour le futur essai clinique de VIO-01.

En matière de développement clinique

Sur la base des preuves précliniques émergentes concernant VIO-01, la société a réévalué les indications potentielles, examiné le paysage thérapeutique émergent et la stratégie réglementaire la plus propice, au fur et à mesure que de nouvelles données étaient disponibles concernant les mécanismes proposés du médicament. Le résultat de cet exercice a été une mise à jour du plan de développement clinique et des indications potentielles.

Sachant que VIO-01 est un agoniste de la voie HRR, qui piège spécifiquement les protéines PARP 1, ce qui entraîne une hyperactivation de PARP, la Société prévoit de déposer une demande d'étude de nouveau médicament expérimental (*Investigational New Drug* - IND) auprès de la FDA américaine au cours du second semestre 2023. Une fois l'IND approuvée par la FDA, la Société prévoit d'initier le développement clinique de VIO-01 aux États-Unis. L'ouverture de l'essai clinique évaluera la sécurité, la tolérabilité et déterminera la dose de phase 2 recommandée (RP2D) de VIO-01 chez les participants atteints de tumeurs solides HRR mutées récurrentes dans l'étude de phase 1 et évaluera l'activité anti-tumorale de VIO-01 en tant que monothérapie.

2.1.4. 3e génération de la plateforme PlatON - la plateforme DecoyTAC

Valerio Therapeutics a continué à optimiser la plateforme PlatON afin de développer des actifs plus puissants associés à des technologies innovantes. L'objectif de cette optimisation était de combiner les ADN leurres de notre plateforme PlatON avec la stratégie de dégradation ciblée des protéines offerte par la technologie PROTACs (PROteolysis-TArgeting Chimeras). Les PROTACs et d'autres options de ciblage spécifique aux tumeurs pourraient représenter une nouvelle classe de molécules hétérobifonctionnelles qui peuvent dégrader sélectivement des protéines cibles à l'intérieur des cellules. Cette approche présente plusieurs avantages par rapport aux autres molécules impliquées dans la modulation de la réponse aux dommages de l'ADN, comme une sélectivité accrue et une toxicité réduite. Notre stratégie spécifique consiste à générer des DecoyTAC combinant nos molécules leurres d'ADN vectorisées capables de pénétrer efficacement les cellules avec un ligand linker+E3 favorisant la dégradation complète des protéines cibles de la réponse aux dommages de l'ADN, présentant ainsi un nouveau mécanisme d'action.

Notre exploration de la convergence des PROTACs et des ADN leurres vise non seulement à proposer de nouvelles modalités thérapeutiques contre les protéines DDR mais aussi contre les protéines des facteurs de transcription qui sont difficiles à cibler. Grâce à ces efforts, nous nous efforçons de faire progresser le domaine du développement de médicaments dans le domaine de l'oncologie et de contribuer au traitement des patients atteints de cancer à l'échelle mondiale.

2.2. GOUVERNANCE

L'assemblée générale mixte du 6 juin 2023 a renouvelé le mandat d'administrateur de Financière de la Montagne, représentée par Monsieur Nicolas Trebouta et Robert Coleman, pour une nouvelle période de trois ans.

Madame Judith Greciet a quitté la Société au cours du premier semestre 2022 et, aux termes d'une procédure intentée devant les instances prud'homales, elle a bénéficié d'une indemnité de départ de 306 milliers d'euros.

À la date du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de 7 membres, 6 hommes et 1 femme, dont 3 membres indépendants.

Prénom, Nom, Titre	Administrateur indépendant	Année de la 1ère nomination	Échéance du mandat	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Comité scientifique
Mme Shefali Agarwal, présidente directrice générale	Non	2021	2024			Membre
M. Khalil Barrage, administrateur représentant Invus	Non	2022	2025			
M. Julien Miara, administrateur représentant Invus	Non	2022	2025	Membre	Membre	
Financière de la Montagne, administrateur représentée par M. Nicolas Trebouta	Non	2011	2026		Membre	
M. Robert Coleman, administrateur	Oui	2021	2026			Président
M. Bryan Giraud, administrateur	Oui	2021	2024	Président	Membre	
GammaX Corporate Advisory, administrateur représentée par M. Jacques Mallet	Oui	2021	2025		Président	Membre

2.3. FINANCEMENT

Le 9 juin 2023, Valerio Therapeutics (anciennement Onxeo) a finalisé un nouveau financement à hauteur de 12 millions d'euros, souscrit par ses actionnaires historiques Invus et Financière de la Montagne et par un nouvel investisseur, Agenus Inc. Ce financement, structuré sous la forme d'une augmentation de capital, avait été annoncé en avril 2023 comme faisant partie de la structure de financement permettant à la société de financer ses activités au moins jusqu'au deuxième trimestre 2024.

Le produit net de l'émission est destiné (i) au développement de VIO-01 (anciennement OX425), tant sur le plan clinique qu'industriel (ii) pour les essais cliniques en cours et à venir, et (iii) plus généralement, financer les dépenses courantes de la Société.

Modalités de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital a été réalisée par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes, sur le fondement des 6^{ème} et 7^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2023 conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du code de commerce.

Un nombre total de 42 857 143 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,25€, ont ainsi émises au profit d'Invus Public Equities LP, Financière de la Montagne et d'Agenus. Les actions nouvelles représentent environ 38% du capital social de la Société avant la réalisation du placement privé. Le prix de souscription a été fixé à 0,28 € par action nouvelle, correspondant à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse (i.e. du 12 au 16 mai 2023 inclus) sans décote, soit un produit net de l'émission de 12 millions d'euros.

L'émission n'a pas donné pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris a été faite en date du 9 juin 2023. Elles sont cotées sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (ISIN : FR0010095596), portent jouissance courante et ont été immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société.

A l'issue de la réalisation de l'augmentation de capital, les participations d'Invus Public Equities LP et de Financière de la Montagne s'élèvent respectivement à 28,5% et 19% du capital de la Société sur la base d'un nombre total de 154 364 273 actions et Agenus détient 11,5% du capital de la Société. Un actionnaire possédant 1% du capital de la Société a vu sa participation ramenée à 0,72%. Il n'existe pas à la connaissance de la Société d'autre actionnaire détenant plus de 5% de son capital.

3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

3.1. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le Groupe n'a enregistré aucun chiffre d'affaires consolidé pour la période close le 30 juin 2023.

Les charges de personnel se sont élevées à 4,3 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros au premier semestre 2021. Cette augmentation est liée à une variation de 5% des effectifs due au renforcement de l'équipe scientifique.

Les charges externes s'élèvent à 6,1 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 4,6 millions d'euros au 30 juin 2022. Les dépenses de R&D avec des tiers ont augmenté au premier semestre, passant de 4,1 millions d'euros en 2022 à 5,6 millions d'euros en 2023, principalement dû au développement industriel et à la fabrication de lots cliniques pour AsiDNA.

Le résultat financier au 30 juin 2023 est une perte de 50.000 euros, contre une perte de 2,4 millions d'euros au 30 juin 2022, principalement due au coût de l'émission obligataire avec SWK Holdings.

Du fait des variations d'activité reflétées dans les postes de produits et charges décrits ci-dessus, le résultat net du semestre clos le 30 juin 2023 est négatif à 11,6 millions d'euros contre une perte de 11,5 millions d'euros au premier semestre 2022.

3.2. TRESORERIE DISPONIBLE

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2023 s'élève à 16,8 millions d'euros contre 14,6 millions d'euros au 31 décembre 2022. La variation de trésorerie provient principalement de l'augmentation de capital mise en œuvre sur le semestre, qui a procuré à Valerio Therapeutics un produit net de 12 millions d'euros.

La trésorerie disponible au 30 juin 2023 donne une visibilité à Valerio Therapeutics jusqu'au 2^{ème} trimestre 2024.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Note importante relative au contexte sanitaire, géopolitique et économique

À la date du présent Rapport, la Société considère être exposée de manière limitée à des risques sur ses opérations en raison de l'épidémie dite Covid-19 (ou tout autre risque de nature pandémique) et du conflit russo-ukrainien. Cependant, elle n'exclut pas qu'une réactivation des mesures de confinement prises par les états et gouvernements ou qu'un maintien ou un accroissement des sanctions mises en place contre la Russie puissent affecter la bonne marche de ses activités sous-traitées, notamment la conduite des essais cliniques et les opérations de production. Par ailleurs, la Société estime que la tendance inflationniste actuelle, si elle se devait se maintenir durablement à un niveau élevé, pourrait accroître significativement ses charges opérationnelles et augmenter son besoin de financement.

L'effet de ces évènements sur les marchés financiers mondiaux pourrait impacter à court-terme sa capacité à se financer sur les marchés de capitaux et, de ce fait, la conduite de ses activités.

À l'exclusion des risques spécifiques évoqués ci-dessus, aucun facteur de risque spécifique n'est anticipé au deuxième semestre 2023, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de la Société, décrits notamment dans le Rapport financier annuel 2022 publié le 28 avril 2023 : ces risques, résumés ci-après, sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et cliniques ainsi que des obligations réglementaires en matières de sécurité, de tolérance et d'efficacité.

4.1. RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers sont essentiellement des risques liés à la trésorerie de la Société tant que celle-ci ne génère pas de revenus significatifs au regard de ses dépenses, notamment en matière de recherche et développement. La Société dispose au 30 juin 2023 d'une trésorerie de 16,8 millions d'euros, qui lui procure une visibilité financière jusqu'au 2^{ème} trimestre 2024. D'ici à cette échéance, il n'est pas exclu que la Société ait recours à des financements non dilutifs ou sous forme de levée de fonds à plus ou moins brève échéance pour sécuriser ses opérations au cas où elle ne parviendrait pas à générer des ressources complémentaires notamment au travers de nouveaux accords de licence ou partenariats.

Des facteurs tels que l'incapacité à établir des accords de licence sur les produits de son portefeuille dans les délais prévus, un retard ou un succès insuffisant dans ses essais cliniques, des opportunités en termes de développement ou de croissance externe, des coûts plus élevés des développements en cours notamment du fait d'exigences supplémentaires des autorités réglementaires ou pour se défendre en matière de propriété intellectuelle peuvent influencer sur les besoins, les conditions et les échéances d'un tel financement.

4.2. RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les risques opérationnels de la Société portent pour l'essentiel sur le développement de ses produits jusqu'à l'obtention des premiers résultats cliniques significatifs (preuves de mécanisme ou de concept chez l'homme) permettant d'initier des discussions de partenariat.

Le portefeuille de développement de la Société comprend essentiellement des produits à un stade de développement précoce et il existe un risque important que tout ou partie de ses candidats-médicaments ne puissent être développés, formulés ou produits à des conditions économiques acceptables, voient leur développement interrompu, ne puissent faire l'objet d'accords de partenariats ou de licence, n'obtiennent pas d'approbation réglementaire ou ne soient jamais commercialisés.

Le risque d'un échec ou d'un retard substantiel dans le développement d'un médicament existe à tous les stades et particulièrement au niveau des essais cliniques, même si la société met en œuvre son savoir-faire en recherche translationnelle par lequel elle s'efforce d'identifier des facteurs prédictifs de l'activité du médicament chez l'homme.

Par ailleurs, le délai de réponse des autorités réglementaires aux dossiers de demande d'essais cliniques qui leur sont soumis est également variable notamment si des demandes complémentaires sont formulées par ces dernières. De plus, il existe un risque concurrentiel important pour tous les produits développés par la Société.

Concernant la structure et la stratégie de la Société, les risques les plus importants sont liés aux ressources et à la taille de la Société qui doit attirer et fidéliser le personnel clé, externaliser et sous-traiter ses productions.

4.3. RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

Les risques juridiques sont essentiellement liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux accords de licence mis en place et aux contrefaçons dès lors que les produits sont sur le marché.

4.4. ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

La Société estime disposer d'une couverture d'assurance adaptée à ses activités et notamment de la couverture requise par la loi pour les essais cliniques, en France et dans le reste du monde. La Société n'envisage pas de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats à l'avenir.

4.5. LITIGES

Le 11 février 2020, Valerio Therapeutics a conclu un accord en vue du règlement amiable des procédures résiduelles dans le litige qui l'opposait depuis 2009 aux sociétés SpePharm et SpeBio B.V. comprenant le renoncement immédiat, complet et final aux actions en cours, ainsi qu'à toutes revendications ou causes d'action futures entre les parties en lien avec leurs désaccords passés. Cet accord engage Valerio Therapeutics à verser à SpePharm de 15 à 20% des montants nets à percevoir dans le cadre d'accords commerciaux relatifs aux actifs de R&D de Valerio Therapeutics, pour un montant total cumulé de 6 millions d'euros dans un délai de 4 ans soit au plus tard le 31 janvier 2024. Au 30 juin 2023, le montant résiduel de cette dette se monte à 4,1 millions d'euros.

À la date du présent rapport, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

5. ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va poursuivre en 2023 sa stratégie de création de valeur fondée sur le développement de ses innovations thérapeutiques jusqu'à la preuve de concept chez l'homme, pour ensuite générer des revenus au travers d'accords avec d'autres laboratoires pharmaceutiques aptes à poursuivre leur développement.

La Société prévoit les principaux événements suivants :

AsiDNA™

Poursuite du recrutement dans le cadre de l'essai de phase 1b/2 en association avec l'inhibiteur de PARP Olaparib dans le cancer de l'ovaire, de cancer du sein et de cancer de la prostate pour identifier le RPD2 en combinaison avec Olaparib ;

- résultats cliniques attendus au second semestre 2023 dans l'étude 1b/2 conduite en France et dans l'Union Européenne sous le sponsoring des centres académiques :
- étude REVOCAN chez Gustave Roussy
- traitement du gliome de haut grade récurrent chez l'enfant à l'Institut Curie.

- Soumission pour publication dans des revues scientifiques internationales des résultats des essais précliniques ou cliniques dans le cadre du plan de développement pour démontrer le potentiel d'AsiDNA.

VIO-01 (anciennement OX425)

- Finalisation des études précliniques permettant l'obtention d'une IND.
- Préparation d'une demande d'IND auprès de la FDA au S2 2023.

platON™

Poursuite de l'évaluation et de l'optimisation de la plateforme PlatON et des potentiels nouveaux candidats-médicaments.

En outre, Valerio Therapeutics continue d'évaluer activement les partenariats commerciaux susceptibles d'apporter une synergie à son portefeuille de produits et à son équipe.

Valerio Therapeutics estime que, compte tenu de ses activités actuelles, elle n'a pas d'autres commentaires à formuler sur des tendances qui seraient susceptibles d'affecter ses revenus récurrents et ses conditions générales d'exploitation depuis la date du dernier exercice clos le 31 décembre 2022 jusqu'à la date de publication du présent rapport.

5.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR, POLITIQUE DE FINANCEMENT A VENIR

Les principaux investissements de la Société concerneront les dépenses de recherche et de développement.

Avec une trésorerie de 16,8 millions d'euros au 30 juin 2023, la Société dispose d'une visibilité suffisante pour mener ses projets, notamment le développement clinique de VIO-01 (anciennement OX425) et la poursuite du développement préclinique des composés OX400, jusqu'au 2^{ème} trimestre 2024.

Par ailleurs, la Société se réserve la possibilité de consolider ses ressources financières au travers de nouveaux financements non dilutifs ou sous forme de levées de fonds, en parallèle d'une recherche continue de nouveaux accords de licence et/ou de partenariats.

5.2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE LA PERIODE

Il n'y a pas eu d'événement après le 30 juin 2023 susceptible d'avoir un impact sur les états financiers.

5.3. PRINCIPALES COMMUNICATIONS DE LA SOCIETE DURANT LE 1ER SEMESTRE ET POST-CLOTURE

18 janvier 2023	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2023
25 janvier 2023	Mise à jour sur le programme de développement clinique de son candidat médicament first-in-class AsiDNATM
27 janvier 2023	Annonce du calendrier financier 2023
6 février 2023	Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2023
14 mars 2023	Annonce de la publication des résultats annuels le 14 avril 2023 et de la tenue de l'assemblée générale annuelle le 6 juin 2023
14 avril 2023	Annonce de la publication des résultats annuels le 21 avril 2023
21 avril 2023	Annonce de la publication des résultats annuels le 24 avril 2023
24 avril 2023	Annonce des résultats financiers 2022 et point sur le développement clinique
28 avril 2023	Mise à disposition du rapport financier annuel 2022
16 mai 2023	Annonce de la mise à disposition des documents préparatoires et des modalités de participation et de vote à l'assemblée générale mixte du 6 juin 2023.
6 juin 2023	Résultats de l'assemblée générale du 6 juin et notamment changement de nom pour devenir Valerio Therapeutics.
6 juillet 2023	Bilan semestriel du contrat de liquidité

Le texte intégral des communiqués peut être consulté sur le site internet de la Société www.valeriotx.com.

6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ne présentent pas de caractères significatifs dans les comptes au 30 juin 2023.

7. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2023

Les comptes semestriels au 30 juin 2023, établis selon les normes IFRS et arrêtés par le Conseil d'administration du 28 septembre 2023, n'ont pas été audités ni n'ont fait l'objet d'un examen limité ; étant rappelé qu'un nouveau commissaire aux comptes a été nommé lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2023.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers €)	30/06/2023	31/12/2022	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	20 531	20 531	4
Immobilisations corporelles	774	794	
Droits d'utilisation	872	1 093	5
Autres immobilisations financières	240	90	
Total des actifs non courants	22 417	22 507	
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés		1 473	6.1
Autres créances courantes	4 777	4 521	6.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 826	14 586	7
Total des actifs courants	21 603	20 579	
TOTAL ACTIF	44 020	43 086	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers €)	30/06/2023	31/12/2022	
Capitaux propres			
Capital	38 591	27 877	8.1
Moins : actions détenues en propre	-97	-81	8.2
Primes	28 991	27 705	8.3
Réserves	-32 666	-13 669	
Résultat	-11 644	-19 562	
Total des capitaux propres	23 176	22 270	
Passif non courant			
Provisions non courantes	764	869	9.1
Impôt différé passif			
Dettes financières non courantes	7 547	8 104	9.2
Dettes de location non courantes	450	646	9.2
Autres passifs non courants		4 048	
Total des passifs non courants	8 762	13 667	
Passifs courants			
Provisions courantes		20	
Emprunts et dettes financières à court terme	1 212	1 003	10.1
Dettes de location courantes	327	335	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 388	3 449	10.2
Autres passifs courants	6 155	2 342	10.3
Total des passifs courants	12 082	7 149	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	44 020	43 086	

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2023	30/06/2022	Note
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence			
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence			
Total Chiffre d'affaires	0	0	11.1
Achats consommés	-219	-242	
Charges de personnel	-5 011	-4 248	11.2
Charges externes	-6 128	-4 652	11.3
Impôts et taxes	-28	-25	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-111	-237	
Autres charges opérationnelles courantes	-127	-217	
Charges opérationnelles	-11 622	-9 631	
Autres produits opérationnels courants	28	282	
Résultat opérationnel courant	-11 594	-9 348	
Autres produits opérationnels	0	385	
Autres charges opérationnelles	-417	0	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-11 593	-8 963	
Coût de l'endettement financier net	-14	-2 154	
Autres produits financiers	10	122	
Autres charges financières	-46	-416	
Résultat financier	-50	-2 448	12
Résultat avant impôt	-11 644	-11 412	
Charge d'impôt	0	-59	
- dont impôt différé			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-11 644	-11 471	13
Résultat par action	-0,08	-0,11	

En milliers €	30/06/2023	30/06/2022	Note
Résultat de la période	-11 644	-11 471	
Écarts de conversion	133	113	
Autres éléments recyclables en résultat	133	113	
Gains et pertes actuariels	0	93	
Autres éléments non recyclables en résultat	0	93	
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	133	207	
Résultat global total de la période	-11 511	-11 264	
Résultat global total attribuable aux :			
- propriétaires de la société-mère	-11 511	-11 264	
- participations ne conférant pas le contrôle			

ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers €	Variation réserves et résultats							
	Capital	Actions propres	Primes d'émission	Réserves de conversion	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Total Variations	TOTAL
Capitaux propres au 1/01/2021	19 579	-182	18 577	-91	-173	-8 674	-8 938	29 036
Résultat global total de la période				218	49	-5 937	-5 670	- 5 670
Augmentation de capital	3 419		6 006					9 425
Actions propres		1				-74	-74	-73
Autres mouvements	2					-1	-1	1
Paiements fondés sur les actions						224	224	224
Capitaux propres au 31/12/2021	22 999	-181	24 583	127	-124	-14 462	-14 459	32 942
Résultat global total de la période				113	93	-11 471	-11 264	-11 264
Augmentation de capital	4 878		3 122					8 000
Actions propres		37				-40	-40	-2
Autres mouvements								
Paiements fondés sur les actions						219	219	219
Capitaux propres au 30/06/2022	27 877	-144	27 705	241	-31	-25 753	-25 543	29 895
Résultat global total de la période				-8	-7	-8 091	-8 107	-8 107
Augmentation de capital								
Actions propres		62				-85	-85	-24
Autres mouvements	2							2
Paiements fondés sur des actions						505	505	505
Capitaux Propres au 31/12/2022	27 878	-82	27 706	232	-38	-33 426	-33 231	22 270
Résultat global total de la période				133		-11 644	-11 510	-11 510
Augmentation de capital	10 714		1 286					12 000
Actions propres		-16				162	162	146
Autres mouvements								
Paiements fondés sur les actions						270	270	270
Capitaux propres au 30/06/2023	38 591	-97	28 991	365	-38	-44 636	-44 310	23 176

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

En milliers €	Note	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Résultat net consolidé		-11 644	-19 562	-11 471
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulants)	4, 5, 9.1	125	-167	48
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de la juste valeur				174
+/- Produits et charges calculés en relation avec les options d'achat d'actions et instruments similaires	8.4	270	213	219
-/+ Autres produits et charges calculés			724	
-/+ Plus-values et moins-values de cession				
-/+ Gains et pertes de dilution				
+/- Part des bénéfices des sociétés affiliées				
+/- Autres éléments sans impact sur la trésorerie				
Flux de trésorerie liés à l'exploitation après coût de la dette financière nette et impôts		-11 249	-18 792	-11 029
+ Coût de la dette financière brute	12	42	2 189	2 157
+/- Charge d'impôts (y compris impôts différés)			285	59
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant coût de la dette financière nette et impôts		-11 207	-16 318	-8 813
- Impôt payé				
+/- Variation des besoins en fonds de roulement d'exploitation (y compris les engagements au titre des avantages du personnel)		2 087	-6 875	7 368
FLUX DE TRÉSORERIE NETS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-9 120	-9 443	-1 446
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		-97	-488	-71
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers (actions non consolidées)				
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers (actions non consolidées)			80	3
+/- Impact des changements de périmètre				
+ Dividendes reçus (sociétés affiliées, actions non consolidées)				
+/- Variation des créances accordées				
+ Subventions à l'investissement reçues				
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement				
NET CASH FLOW USED IN INVESTING ACTIVITIES		-97	-409	-68
+ Sommes reçues des actionnaires au titre des augmentations de capital				
. Payé par les actionnaires de la société mère	8.1	12 000	7 875	7 961
. Payé par les actionnaires minoritaires des sociétés consolidées				
+ Montants reçus lors de l'exercice d'options d'achat d'actions				
-/+ Rachats et reventes nets d'actions propres	8.2		99	37
+ Entrées de fonds provenant de nouveaux prêts				
- Remboursements de prêts (y compris les contrats de location-financement)	9.2, 10.1	-550	1 513	2 343
Dont remboursement des droits d'utilisation (IFRS16)		-166	-405	-238
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		-7	1	3
FLUX DE TRÉSORERIE NET UTILISÉ DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		11 443	6 463	10 343
+/- Incidence des variations des taux de change		12	87	144
VARIATION DES FLUX NETS DE TRÉSORERIE		2 238	-3 301	8 974
FLUX DE TRÉSORERIE INITIAL		14 585	17 886	17 886
FLUX DE TRÉSORERIE FINAL		16 823	14 585	26 861

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Valerio Therapeutics (anciennement Onxeo) est une société de biotechnologie au stade clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral par des mécanismes d'action uniques dans le domaine très recherché de la réponse aux dommages de l'ADN (DDR).

NOTE 1 : BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés semestriels de Valerio Therapeutics au 30 juin 2023 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 28 septembre 2023. Ils ont été établis suivant les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'applicables au sein de l'Union Européenne pour les informations financières intermédiaires (IAS 34) autorisant la présentation de notes sélectionnées. Les comptes consolidés sont donc présentés de manière condensée et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2022, tels qu'inclus dans le Rapport Financier Annuel publié le 28 avril 2023.

Les principes comptables appliqués à compter du 1er janvier 2023 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations, lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2023, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne. L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

Recours à des estimations

Comme au 31 décembre 2022, le Groupe a eu recours à des estimations pour l'établissement des états financiers pour le calcul :

- de la valeur de marché des programmes de R&D acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (fusions et acquisitions) - voir Note 4,
- des paiements fondés en actions – voir Note 8.4,
- des engagements et provisions de retraite - voir Note 9.1.1,
- des coûts de développements futurs de Belinostat dans le cadre de l'accord de licence avec Acrotech – voir Note 9.1.2,
- des dettes fournisseurs provisionnées à la clôture en lien avec les essais cliniques en cours.

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été élaborés en application du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe a été retenu par le Conseil d'administration compte tenu du fait que le Groupe dispose d'une trésorerie nette consolidée de 16,8 millions d'euros au 30 juin 2023 permettant de financer ses activités jusqu'au deuxième trimestre 2024 sur la base de son plan de financement.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe comprend la Société Valerio Therapeutics SA qui concentre l'essentiel de l'activité à Paris ainsi que dans son établissement danois à Copenhague, et ses filiales listées ci-dessous :

- Valerio Therapeutics US,
- Topotarget UK (en liquidation),
- Topotarget Switzerland.

Toutes les filiales sont détenues à 100% et consolidées en intégration globale.

Aucun changement de périmètre n'est intervenu au cours du premier semestre 2023.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES (IFRS 8)

Le Groupe dans son ensemble constitue un seul secteur d'activité. Conformément à la norme IFRS 8.32 et 33, une information sur la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est fournie à la note 11.1. Il est précisé en référence à cette norme que les actifs non courants du groupe sont localisés pour l'essentiel en France.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers €	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Actifs de R&D AsiDNA™	2 472			2 472			2 472
Goodwill	20 059			20 059			20 059
Autres immobilisations incorporelles	507	4		511			511
Total valeurs brutes	23 038	4		23 042			23 042
Autres amortissements	-507	-4		-511			-511
Total des amortissements	-507	-4		-511			-511
Dépréciation du goodwill	-2 000			-2 000			-2 000
Total des dépréciations	-2 000			-2 000			-2 000
TOTAL	20 531	0	0	20 531	0	0	20 531

4.1. Recherche d'indices de pertes de valeur et test de dépréciation

Les actifs de R&D acquis dans le cadre de l'acquisition de DNA Therapeutics, à savoir AsiDNA™, ainsi que le goodwill font l'objet de tests perte de valeur au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié en ce qui concerne les actifs de R&D liés à AsiDNA, en conséquence, aucun test de valeur n'a été mené et aucune dépréciation n'a été constatée au 30 juin 2023.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié en ce qui concerne le goodwill et la capitalisation boursière de la Société au 30 juin 2023, représentative de la juste valeur du goodwill, étant supérieur à l'actif net comptable consolidé à cette date, aucun test de valeur n'a été mené et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

4.2. Autres informations

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2023 ont été comptabilisés en charges pour un montant de 5,4 millions d'euros dont 603 milliers d'euros pour les dépenses de personnel et 4,8 millions d'euros pour les charges externes et les frais et taxes règlementaires.

NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION

En milliers €	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Droits d'utilisation	3 681	107	-867	2 921	0	-64	2 857
Amortissement des droits d'utilisation	-1 624	-454	250	-1 828	-183	26	-1 986
Net value of rights of use	2 057	-347	-617	1 093	-183	-38	872

Les droits d'utilisation correspondent essentiellement au bail du siège social et à des locations de matériels de laboratoire et de véhicules. Ces droits d'utilisation sont amortis sur la durée résiduelle des contrats

NOTE 6 : ACTIFS COURANTS

6.1. Clients et comptes rattachés

En milliers €	30/06/2023	< 1 an	> 1 an	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	0			1 473

Les créances clients au 31 décembre 2022 étaient exclusivement constituées d'une créance sur le partenaire Biogen, correspondant à des redevances à percevoir sur les ventes et basées sur un accord de licence. Cette créance a été encaissée au cours du premier semestre 2023.

6.2. Autres créances

En milliers €	30/06/2023	< 1 an	> 1 an	31/12/2022
Fournisseurs – Avances et acomptes versés	425	425		455
Personnel et comptes rattachés	12	12		6
Crédit impôt recherche	2 255	2 255		3 218
Autres créances fiscales	316	316		553
Charges constatées d'avance	1 768	1 768		289
Valeur nette des autres créances	4 777	4 777		4 521

Le poste « Crédit impôt recherche » comprend le crédit impôt recherche français 2022 d'un montant de 1 745 milliers d'euros, non encore remboursé au 30 juin 2023, ainsi que le crédit d'impôt du premier semestre 2023, d'un montant de 750 milliers d'euros. Il inclue aussi le crédit impôt recherche danois de 2021 pour 27 milliers d'euros.

Conformément à la norme IAS 20, ce dernier a été présenté en diminution des postes de charges en fonction de leur nature, comme suit :

En milliers €	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Personnel	112	326	192
Charges externes	624	1 116	280
Amortissements et dépréciations	14	32	11
Total	750	1 474	483

Les autres créances fiscales sont pour l'essentiel relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un crédit de TVA dont le remboursement a été demandé par la Société.

Les charges constatées d'avances pour 1,8 million d'euros comprennent pour l'essentiel diverses dépenses de sous-traitance, notamment dans le domaine préclinique. Ces contrats de sous-traitance fonctionnent sur le principe de jalons (« Milestones Contracts »). Au 30 juin 2023, une estimation des prestations non encore effectuées mais facturées par les sous-traitants a été réalisée et comptabilisée en charges constatées d'avance.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers €	Valeurs nettes au 30/06/2023	Valeurs nettes au 31/12/2022	Variation de trésorerie
Trésorerie	16 822	7 086	9 736
Equivalents de trésorerie	4	7 500	-7 496
Total de la Trésorerie Nette	16 826	14 586	2 240

Les équivalents de trésorerie concernent des comptes à terme à hauteur de 4 milliers d'euros répondant aux dispositions d'IAS 7.6 et IAS 7.7, à savoir des placements à court terme, liquides et rapidement mobilisables.

La variation de la trésorerie nette est principalement liée aux dépenses opérationnelles de la société, notamment en matière de recherche et développement, pour un montant total de 5,4 millions d'euros, compensées par l'encaissement de revenus de licence pour 1,4 millions d'euros.

En termes de financement, le Groupe a reçu en juin 2023 un montant de 12 millions d'euros dans le cadre d'une augmentation de capital.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

8.1. Capital social

Au 30 juin 2023, le capital s'élève à 38 591 milliers d'euros, divisé en 154 364 273 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, le capital social a évolué comme suit :

		Nominal	Nb d'actions	€
Actions entièrement libérées au 12/31/2022		0,25	111 507 130	27 876 782,50
Augmentation de capital	(1)	0,25	42 857 143	10 714 285,75
Actions entièrement libérées au 06/30/2023		0,25	154 364 273	38 591 068,25

(1) Augmentation du capital en juin 2023, d'un montant brut de 12 millions d'euros, par l'émission de 42 857 143 actions nouvelles au prix de 0,28 euro chacune. La valeur nominale de chaque action est de 0,25 euro, soit une augmentation du capital social de 10 714 milliers d'euros assortie d'une prime d'émission de 1 286 milliers d'euros.

8.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec Kepler Cheuvreux ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 97 milliers d'euros. Les pertes sur les rachats d'actions au 30 juin 2023, d'un montant de 162 milliers d'euros, ont été ajoutés aux réserves conformément à la norme.

8.3. Primes d'émission

En conséquence de l'augmentation de capital décrites au 8.1 ci-dessus, le compte primes d'émission a augmenté d'un montant total de 1 286 milliers d'euros.

8.4. Paiements fondés sur les actions

L'intégralité des informations concernant les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions attribués par le Groupe est présentée ci-après.

Au cours du semestre, le conseil d'administration a procédé à des attributions d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés (plans « SO 2022-5 » et « SO 2023-1 ») et au directeur général (plan « SO 2023-2 »). Aucune nouvelle attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été effectuée sur la période.

Ces attributions ont les caractéristiques suivantes :

	SO 2022-5	SO 2023-1	SO 2023-2
Date d'attribution	21/04/2023	29/06/2023	29/06/2023
Nombre d'options attribuées	720 000	645 000	1 714 500
Prix d'exercice (€)	0,32	0,26	0,26
Vesting	Sur 4 ans, 25% par an	Sur 4 ans, 25% par an	Sur 4 ans, 25% par an

La charge du premier semestre 2023 relative aux paiements en actions représente 270 milliers d'euros, dont 110 milliers d'euros au titre des instruments attribués en 2023.

8.4.1. Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2023 (BSA)

Type	Date de l'autorisation	BSA autorisés	Date attribution	BSA attribués	BSA souscrits	Bénéficiaires	BSA en circulation au 30/06/2023 ajustés (1)	TBSA exerçables au 30/06/2023 ajusté (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
BSA 2013	26 juin 2013 Résolution 17	100 000	19 septembre 2013	85,000	85 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	88 490	88 490	3,85	19/09/2023
BSA 2014	30 juin 2014 Résolution 19	314 800	22 septembre 2014	107,500	82 500		85 886	85 886	6,17	22/09/2024
BSA 2014-2			4 mars 2015	35,500	19 000		19 000	19 000	19 000	6,26
BSA 2015	20 mai 2015 Résolution 18	405 000	27 octobre 2015	80,000	65 000		65 000	65 000	3,61	27/10/2025
BSA 2015-2			23 janvier 2016	90,000	90 000		90 000	90 000	90 000	3,33
BSA 2016	06 avril 2016 Résolution 23	405 520	28 juillet 2016	260,000	190 000		160 000	160 000	3,16	28/07/2026
BSA 2016-2			25 octobre 2016	30,000	30 000	30 000	30 000	30 000	2,61	25/10/2026
BSA 2016-3			21 décembre 2016	70,000	70 000	70 000	52 500	52 500	2,43	21/12/2026
BSA 2017	24 mai 2017 Résolution 29	470 440	28 juillet 2017	340,000	300 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	300 000	300 000	4,00	28/07/2027
BSA 2018	19 juin 2018 Résolution 28	360 000	27 juillet 2018	359,500	274 500		274 500	274 500	1,187	27/07/2028
BSA 2018-2			25 octobre 2018	85,000	85 000		85 000	85 000	85 000	1,017
BSA 2020	19 juin 2020 Résolution 31	500 000	17 septembre 2020	500,000	350 000		350 000	350 000	0,684	17/09/2030
BSA 2021			28 avril 2021	150,000	150 000	150 000	150 000	150 000	0,723	28/04/2031

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)

Type	Date de l'autorisation	BSA autorisés	Date attribution	BSA attribués	BSA souscrits	Bénéficiaires	BSA en circulation au 30/06/2023 ajustés (1)	TBSA exerçables au 30/06/2023 ajusté (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
BSA 2021-2	10 juin 2021 Résolution 19	700 000	11 juin 2021	100 000	100 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	100 000	100 000	0,662	11/06/2031
BSA 2021-3			29 juillet 2021	300 000	125 000		125 000	125 000	0,620	29/07/2031
BSA 2021-4			6 octobre 2021	150 000	75 000		75 000	75 000	0,560	06/10/2031
BSA 2022			2 février 2022	150 000	150 000	Présidente du conseil	150 000	0	0,420	02/02/2032
BSA 2022-2			2 février 2022	75 000	75 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	75 000	50 000	0,420	02/02/2032
TOTAL BSA							2,275,376	2,100,376		

8.4.2. Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2023 (SO)

Désignation du plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attributions	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2023 ajusté (1)	Options exerçables au 30/06/2023 ajusté (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
SO Salariés 2013	26 juin 2013 Résolution 15	283 000	19 septembre 2013	195 500	Salariés	31 232	31 232	3,85	19/09/2023
TOTAL SO 2013		283 000		195 500		31 232	31 232		
SO Salariés 2014	30 juin 2014 Résolution 17	314 800	22 septembre 2014	138 700	Salariés	9 587	9 587	6,17	22/09/2024
SO Dirigeants 2014				40 000	Dirigeants	15 616	15 616	6,17	22/09/2024
TOTAL SO 2014		314 800		178 700		25 203	25 203		
SO Salariés 2017-2	24 mai 2017 Résolution 26	470 440	29 mars 2018	25 000	Salariés	25 000	25 000	1,48	29/03/2028
TOTAL SO 2017		470 440		25 000		25 000	25 000		
SO Salariés 2018	19 juin 2018 Résolution 27	970 000	July 27, 2018	758 604	Salariés	366 246	361 791	1,187	27/07/2028
SO Dirigeants 2018				150 723	Dirigeants	108 723	98 223	1,187	27/07/2028
TOTAL SO 2018		970 000		909 327		474 969	460 014		
SO Salariés 2020	19 juin 2020 Résolution 30	1 200 000	17 septembre 2020	1 030 000	Salariés	422 500	362 500	0,684	17/09/2030
SO Dirigeants 2020				170 000	Dirigeants	170 000	170 000	0,684	17/09/2030
TOTAL SO 2020		1 200 000		1 200 000		592 500	532 500		
SO Salariés 2021	10 juin 2021 Résolution 30	1 500 000	29 juillet 2021	281 000	Salariés	87 750	53 250	0,62	29/07/2031
SO Dirigeants 2021			29 juillet 2021	60 000	Dirigeants	60 000	60 000	0,62	29/07/2031
SO 2021-2			29 juillet 2021	429 194	Salariés & Dirigeants	429 194	429 194	0,62	29/07/2031
TOTAL SO 2021		1 500 000		770 194		576 944	542 444		

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)

Désignation du plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attributions	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2023 ajusté (1)	Options exerçables au 30/06/2023 ajusté (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
SO 2022	10 juin 2021 Résolution 18	1 500 000	2 février 2022	250 000	Dirigeants	250 000	250 000	0,42	02/02/2032
SO 2022-2	19 avril 2022 Résolution 4	7 350 000	4 mai 2022	2 030 000	Salariés	2 030 000	507 500	0,40	04/05/2032
SO 2022-3			13 septembre 2022	3 810 285	Dirigeants	3 810 285	2 323 523	0,40	04/05/2032
SO 2022-4			21 avril 2023	240 000	Salariés	240 000	0	0,33	13/09/2032
SO 2022-5				720 000	Salariés	720 000	0	0,32	21/04/2033
TOTAL SO 2022		8 850 000		7 050 285		7 050 285	3 081 023		
SO 2023-1	6 juin 2023 Résolution 10	7 350 000	29 juin 2023	645 000	Salariés	645 000	0	0,26	29/06/2033
SO 2023-2			29 juin 2023	1 714 500	Dirigeants	1 714 500	0	0,26	29/06/2033
TOTAL SO 2023		7 350 000		2 359 500		2 359 500	0		
TOTAL SO						11 135 633	4 697 416		

NOTE 9 : PASSIFS NON COURANTS

9.1. Provisions non courantes

En milliers €	31/12/2022	Dotations	Reprises		30/06/2023
			utilisées	Non utilisées	
Engagements de retraite	168			-104	63
Provisions	701				701
Total provisions non courantes	869			-104	764

9.1.1. Engagements de retraite

La provision pour engagements de retraite s'élève à 63 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 168 milliers d'euros au 31 décembre 2022. Cette diminution, liée au départ de salariés, se traduit par un impact résultat de 104 milliers d'euros (produit).

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

	30/06/2023	31/12/2022
Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament	
Age de départ en retraite	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites*	
Date de calcul	30/06/2023	31/12/2022
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2022
Taux d'actualisation	3,75%	3,74%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%
Taux de turn over	Par structure d'âge: - 0% de 16 à 24 ans - 0% de 25 à 34 ans - 5,75% de 35 à 44 ans - 2,30% de 45 à 54 ans - 1,15% au-dessus de 55 ans	Par structure d'âge: - 0% de 16 à 24 ans - 0% de 25 à 34 ans - 5,75% de 35 à 44 ans - 2,30% de 45 à 54 ans - 1,15% au-dessus de 55 ans
Taux de charges sociales	46%	

*Au 30 juin 2023, l'âge de la retraite est toujours compris entre 65 et 67 ans mais est basé sur l'application du décret d'application publié le 4 juin 2023 au Journal Officiel. La mise en œuvre de cette réforme n'a pas eu d'impact significatif sur le calcul des engagements de retraite.

9.1.2. Provisions

Les provisions sont constituées :

- D'une provision pour remise en état dans le cadre de l'application d'IFRS 16 pour 271 milliers d'euros.
- Des coûts futurs de développement de Belinostat qui seront à la charge de Valerio Therapeutics en application de l'accord de licence avec Acrotech pour un montant de 430 milliers d'euros ; ce montant a été estimé par le management sur la base de scénarii assortis de probabilité de survenance et sera réévalué à chaque clôture.

9.2. Dettes financières non courantes

En milliers €	30/06/2023	31/12/2022	Variation		
			Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie
Prêts garantis par l'Etat	3 547	4 046	-499		-499
Emprunt obligataire convertible	4 000	4 000			
Avances remboursables		58	-58		-58
Sous-total	7 547	8 104	-557		-557
Dettes de location	450	646	-196		-196
TOTAL	7 997	8 750	-753		-753

Les prêts garantis par l'Etat (PGE) ont été octroyés en février 2021 par Bpifrance et les banques commerciales du Groupe. Valerio Therapeutics a choisi de rembourser ces prêts sur une période de 5 ans à compter de février 2022, la première année étant une année de franchise pendant laquelle seuls les intérêts seront payés. Ces prêts portent intérêt à des taux compris entre 0,69% et 2,25% sur la durée de remboursement et ces taux relativement faibles devraient conduire à la comptabilisation d'une subvention conformément à IAS 20. Toutefois, compte tenu de l'objectif et des conditions des PGE, la valeur de la subvention est liée à la durée du prêt et la subvention doit être considérée comme une subvention du coût de financement des PGE à comptabiliser en résultat de manière symétrique à la charge d'intérêts. L'identification d'une subvention n'aurait donc en pratique d'impact ni sur le résultat de la période, ni sur sa présentation par rapport à la comptabilisation des PGE au taux contractuel. C'est pourquoi la Groupe a choisi de les comptabiliser pour la valeur de la trésorerie reçue nette des coûts de transaction.

Pour rappel, l'emprunt obligataire convertible a été émis en avril 2022 et a été souscrit par Invus Public Equities LP et Financière de la Montagne à hauteur respectivement de 2,5 millions d'euros et 1,5 million d'euros. La maturité de l'emprunt est fixée au 6 avril 2027. Les obligations convertibles ne portent pas intérêts. Elles pourront être converties en actions ordinaires exclusivement à l'initiative de la Société entre la date d'émission et la date de maturité ; les OC donneront droit à leurs titulaires, en cas de conversion, à un nombre N d'actions ordinaires nouvelles égal à la valeur nominale d'une OC divisée par X, X étant la valeur la moins élevée entre (a) 0,410 euros, et (b) la moyenne pondérée par les volumes des cours des trois séances de bourse précédant la date de demande de conversion sans décote.

Les avances remboursables ont été octroyées par Bpifrance et la région Ile de France, notamment dans le cadre du programme Innov'Up Leader PIA, pour le financement des programmes de R&D de la Société AsiDNA™ et PlatON™. Ces avances ne portent pas intérêt. Les avances remboursables arrivent à échéance à la clôture 2023 et ont donc été reclassées en dettes financières courantes.

Les dettes de location sont constatées en application de la norme IFRS 16, en contrepartie de la comptabilisation des droits d'utilisation des immeubles et actifs mobiliers loués par le groupe.

Le tableau ci-dessous présente une répartition par échéance des dettes non courantes :

En milliers €	30/06/2023	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts garantis par l'Etat	3 547	3 547	
Emprunt obligataire convertible	4 000		4 000
Dettes de location	450	450	
TOTAL	7 997	3 997	4 000

NOTE 10 : PASSIFS COURANTS

10.1. Emprunts et dettes financières à court terme

En milliers €	30/06/2023	31/12/2022	Variation		
			Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie
Prêts garantis par l'Etat	1 121	954	167	-331	498
Avances remboursables	83	52	58		58
Intérêts courus et commissions	6	16	-10		-10
Autres	3	8	-5		-5
Sous-total	1 212	1 003	209	-331	540
Dettes de locations	327	335	-8	-166	158
TOTAL	1 539	1 338	201	-497	698

10.2. Dettes fournisseurs

En milliers €	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	4 388	3 449

L'évolution du poste fournisseur est principalement liée à la saisonnalité des dépenses dans le cadre des activités de R&D, notamment en raison des opérations de développement industriel liées à AsiDNA.

10.3. Autres passifs courants

En milliers €	30/06/2023	31/12/2022
Dettes sociales	1 554	1 812
Dettes fiscales	547	484
Autres dettes	4 054	46
Total	6 155	2 342

Les autres passifs non courants, d'un montant de 4 054 milliers d'euros, correspondent à la dette vis-à-vis de la société SpePharm. Cette dette était comptabilisée en dette financière non-courante à la clôture 2022.

Cette dette sera remboursée sous forme d'une quote-part de 20% des montants qui seront reçus par Valerio Therapeutics dans le cadre d'accords de licence existants ou futurs. Le montant résiduel de la dette au 31 janvier 2024 sera payé intégralement à cette date.

NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

11.1. Chiffre d'affaires

En milliers €	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	0	0
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	0	0
Total revenus	0	0

11.2. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers €	30/06/2023	30/06/2022
Salaires	3,940	3 171
Charges sociales	893	1 033
Avantages au personnel (IFRS 2)	270	219
Déduction du crédit impôt recherche	-112	-192
Autres charges de personnel	20	27
Total	5 011	4 258

L'effectif total (salariés et mandataire social) était de 39 personnes au 30 juin 2023 contre 36 au 30 juin 2022.

L'augmentation de la masse salariale par rapport au premier semestre 2022 est due à l'augmentation des effectifs, et plus spécifiquement au recrutement de personnel scientifique qualifié.

11.3. Charges externes

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En milliers €	30/06/2023	30/06/2022
Frais de R&D	5 643	4 107
Déduction du crédit impôt recherche	-624	-280
Frais généraux et administratifs	1 109	824
Total	6 128	4 651

L'augmentation des frais de R&D comparé à 2022 est liée à l'avancée des projets précliniques et cliniques.

NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER

En milliers €	30/06/2023	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie	30/06/2022
<i>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</i>	28	28		3
<i>Coût de l'endettement financier</i>	-42	-42		-2 157
Coût de l'endettement financier net	-14	-14		-2 154
Autres produits financiers	10		10	122
Autres charges financières	-46		-46	-416
Résultat financier	-50	-14	-36	-2 448

Le coût de l'endettement financier pour 2022 comprenait pour l'essentiel la charge d'intérêt lié à la dette obligataire avec SWK Holdings Corporation.

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires (en €)	-11 643 553	-11 470 752
Nombre de titres émis	154 364 273	111 507 130
Nombre de titres d'auto-contrôle	287 160	448 434
Nombre de titres en circulation (hors auto-contrôle)	154 077 113	111 058 696
Options de souscription d'actions	11 135 633	8 573 978
Bons de souscription d'actions	2 275 376	2 275 376
Nombre de titres potentiels et émis (hors auto-contrôle)	167 488 122	121 908 050
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors auto-contrôle)	116 192 346	101 050 318
Résultat net par action en euros	-0,08	-0,11

(*) L'impact de la dilution n'est pas présenté au titre de 2023 car relatif en raison d'un résultat négatif.

NOTE 14 : PARTIES LIEES

Les transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 n'ont pas eu de conséquence significative sur les comptes au 30 juin 2023.

NOTE 15 : ÉVENEMENTS POST-CLOTURE

Il n'y a pas eu d'événement après le 30 juin 2023 susceptible d'avoir un impact sur les états financiers.

8. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je certifie qu'à ma connaissance, les comptes consolidés semestriels résumés ont été préparés conformément aux normes comptables en vigueur et donnent une image fidèle des actifs, de la situation financière ainsi que des résultats de la Société et de toutes les sociétés incluses dans la consolidation, et que le rapport de gestion semestriel (présenté au chapitre 3 de ce rapport) donne une image fidèle des événements importants au cours des six premiers mois, de leur impact sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des incertitudes pour les six mois restants de l'année.

Paris, le 28 septembre 2023

Madame Shefali Agarwal
Présidente Directrice Générale